

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 18 avril 2016 à 18h30.

Sont présents : le maire suppléant Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères Meagan Reid, Dany Langlois, Nicole Bernier, Nicolas Lagueux et Josée Hayes formant quorum sous la présidence du maire suppléant.

La présente séance a été convoquée, à la demande de monsieur le Maire, Robert G. Roy, par un avis du secrétaire-trésorier du 14 avril 2016 remis à tous les conseillers, ce même jour

Est absent : Robert G. Roy

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

Normand Graillon, directeur général est également présent.

#### **2016-126           OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

D'ouvrir la séance extraordinaire du 18 avril 2016. Il est 18h36.

**ADOPTÉ**

#### **2016-127           ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par le conseiller Nicolas Lagueux

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

#### **2016-128           ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES – REFINANCEMENT 3 877 000 \$**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros 644, 645, 648 et 653, la Ville de East Angus souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de East Angus a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 3 mai 2016, au montant de 3 877 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Ville de East Angus a reçu les soumissions détaillées ci-dessous:

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Valeurs Mobilières Banques Laurentienne Inc.	98,501	234 000 \$	1,25%	2017	2,15588%
		240 000 \$	1,35%	2018	
		246 000 \$	1,45%	2019	
		252 000 \$	1,60%	2020	
		2 905 000 \$	1,85%	2021	
Marchés Mondiaux CIBC INC.	98,674	234 000 \$	1,15%	2017	2,16581%
		240 000 \$	1,35%	2018	
		246 000 \$	1,55%	2019	
		252 000 \$	1,70%	2020	
		2 905 000 \$	1,90%	2021	
Valeurs mobilières Desjardins Inc.	98,383	234 000 \$	1,25%	2017	2,19883%
		240 000 \$	1,40%	2018	
		246 000 \$	1,60%	2019	
		252 000 \$	1,70%	2020	
		2 905 000 \$	1,85%	2021	
Financière Banque nationale INC .	98,311	234 000 \$	1,30%	2017	2,26767%
		240 000 \$	1,45%	2018	
		246 000 \$	1,60%	2019	
		252 000 \$	1,80%	2020	
		2905 000 \$	1,90%	2021	

ATTENDU QUE l'offre provenant de LES VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC. s'est avérée la plus avantageuse.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par la conseillère Meagan Reid  
À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE l'émission d'obligations au montant de 3 877 000 \$ de la Ville de East Angus soit adjugée à LES VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC. ;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE le maire Robert G. Roy et le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

**ADOPTÉ**

**2016-129            RÉSOLUTION DE COURTE DURÉE – REFINANCEMENT  
3 877 000\$**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Josée Hayes  
À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 3 877 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 644, 645, 648 et 653, la Ville de East Angus émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

**cinq (5) ans** (à compter du 3 mai 2016); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 648 et 653, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**ADOPTÉ**

**2016-130            RÉSOLUTION DE CONCORDANCE DURÉE – REFINANCEMENT  
3 877 000\$**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de East Angus souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 3 877 000 \$:

<b>Règlements d'emprunt #</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
644	33 700 \$
645	134 600 \$
648	563 000 \$
648	939 900 \$
648	1 566 800 \$
653	68 400 \$
653	280 300 \$
653	290 300 \$

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par la conseillère Josée Hayes  
À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 3 877 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 3 mai 2016;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises »;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

Caisse du Nord du Haut-Saint-François  
46, HOTEL DE VILLE  
EAST ANGUS, QC  
J0B 1R0

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 3 mai et le 3 novembre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par le maire Robert G. Roy et le secrétaire-trésorier Bruno Poulin. La Ville de East Angus, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

**ADOPTÉ**

**2016-131            ADOPTION PREMIER PROJET RÈGLEMENT 727 – MODIFIANT  
LE PLAN D'URBANISME 528 POUR CRÉER UNE AFFECTATION  
RÉSIDENTIELLE DE HAUTE DENSITÉ**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 727 intitulé « Premier projet règlement 727 modifiant le règlement d'urbanisme 528 pour créer une affectation résidentielle de haute densité (ResH) à même une affectation résidentielle de faible densité (ResF), une affectation de moyenne densité (ResM) et une affectation récréative (Rec). » soit adopté.

**ADOPTÉ**

**2016-132            ADOPTION PREMIER PROJET RÈGLEMENT 728 – MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 529 POUR MODIFIER LES ZONES  
Ra-84, Rb-112 et Rec-139**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 728 intitulé « Premier projet règlement 728 modifiant le règlement de zonage 529 pour modifier les zones Ra-84, Rb-112 et rec-139, afin de créer une nouvelle zone. » soit adopté.

**ADOPTÉ**

**2016-133            DATE D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DES  
RÈGLEMENTS 727 ET 728**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

Que l'assemblée publique de consultation des règlements 727 et 728 soit fixée au 2 mai 2016 à 13 h 30, à l'hôtel de ville.

**ADOPTÉ**

**2016-134                    SIGNATURES CONTRAT DE TRAVAIL – JEAN DION**

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

Que la Ville engage monsieur Jean Dion à titre de d'Inspecteur en bâtiment et environnement.

Que les conditions de travail relatives à l'embauche soient celles énumérées dans le contrat de travail.

Que les membres du comité des ressources humaines soient autorisés à signer le dit contrat.

**ADOPTÉ**

**2016-135                    SIGNATURES CONTRAT DE TRAVAIL – SONIA DOUGHERTY**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

Que la Ville engage madame Sonia Dougherty à titre de d'Adjointe administrative.

Que les conditions de travail relatives à l'embauche soient celles énumérées dans le contrat de travail.

Que les membres du comité des ressources humaines soient autorisés à signer le dit contrat.

**ADOPTÉ**

**2016-136                    ACCEPTATION FINALE – RUE MATHIS**

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur Claude Dorval.

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE la Ville accepte la rue Mathis.

QUE le maire Robert G. Roy ainsi que le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville les documents relatifs au transfert de la rue à la Ville.

**ADOPTÉ**

**2016-137                    CARTE DE CRÉDIT – DAVID FOURNIER**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus fasse émettre une carte de crédit Visa Desjardins avec limite de crédit de \$2 000.00 pour le directeur général David Fournier pour les dépenses encourues lorsqu'il représente la Ville.

QU'un protocole d'utilisation soit signé par le bénéficiaire.

**ADOPTÉ**

**2016-138                    ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT DE COUTEAU**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Nicolas Lagueux

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de remplacement de cartouche couteaux pour broyeur Muffin, à la firme Mabarex, pour un montant de 15 464 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 17 février 2016.

**ADOPTÉ**

**2016-139            SIGNATURES – CONVENTION COLLECTIVE**

CONSIDÉRANT que la convention collective des employés de la Ville de East Angus est échue depuis le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal sera informé des dispositions de la convention collective avant la signature de celle-ci.

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE son Honneur le maire Robert G. Roy ainsi que les conseillers Lyne Boulanger et Nicolas Lagueux soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville la convention collective entre les employés de la Ville de East Angus et la Ville de East Angus.

**ADOPTÉ**

**2016-140            AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 729 – RÈGLEMENT MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL 685 AFIN DE MODIFIER LES  
AUTORISATIONS DE DÉPENSES DES DIRECTEURS**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois qu'un règlement modifiant le règlement général afin de modifier les autorisations de dépenser des directeurs sera présenté à une prochaine séance.

**ADOPTÉ**

**2016-141            TRANSPORT DU BONHEUR – COMITÉ D'ADMISSIBILITÉ**

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus est mandataire pour le transport adapté.

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus désire déléguer certaines compétences à la permanence du Transport du Bonheur.

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus nomme Anne Skelling comme officier délégué par la ville mandataire pour siéger au comité d'admissibilité du transport adapté pour les années 2016-2017 et que le directeur général de la ville de East Angus ou Julie Rodrigue soient membres substitués du comité d'admissibilité.

**ADOPTÉ**

**2016-142            LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19h42.

**ADOPTÉ**

**Robert G. Roy, Maire  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Secrétaire-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

**Certificats de crédit disponibles**

Numéro	Nom
2016-128	Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques – Refinancement 3 877 000 \$
2016-134	Signatures contrat de travail – Jean Dion
2016-135	Signatures contrat de travail – Sonia Dougherty
2016-138	Adjudication de contrat – Achat de couteau
2016-139	Signatures – Convention collective